

**L'hon. M. Stanfield:** J'ai une question supplémentaire à poser. Je ne doute pas de l'utilité de la réunion projetée. Elle fournirait en effet l'occasion de discuter de programmes appropriés pour l'été prochain. Toutefois, le premier ministre peut-il nous dire ce qu'il attend de cette réunion comme emplois à créer cet hiver?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, j'ai la transcription des remarques du chef de l'opposition. Il a déclaré et je cite: . . .

**Des voix:** Règlement!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je me demande si le premier ministre en appelle au Règlement ou veut soulever une question de privilège. J'allais juste donner la parole au député de Charlevoix pour une question supplémentaire. La parole est au député de Charlevoix.

**L'hon. M. Stanfield:** J'ai une question supplémentaire à poser. Je suis convaincu que le premier ministre a hâte de répondre à la question que j'ai posée sur ce qu'il attend de cette réunion quant aux emplois à créer cet hiver.

**M. l'Orateur:** La présidence a déjà donné la parole au député de Charlevoix. Le premier ministre pourrait peut-être répondre aux deux questions à la même occasion.

\* \* \*

• (2.50 p.m.)

### L'INDUSTRIE

#### TROIS-RIVIÈRES—LES MESURES VISANT À PALLIER AU RENVOI POSSIBLE D'EMPLOYÉS PAR LA COMPAGNIE DOMTAR

[Français]

**L'hon. Martial Asselin (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, je désire poser à l'honorable ministre de l'industrie et du Commerce une question qui est dans le même sens que celle posée par le chef de l'opposition.

Étant donné que la compagnie Domtar, à Trois-Rivières, se propose de renvoyer 650 employés, à cause du déblocage du dollar canadien, le gouvernement est-il disposé à accorder de l'aide pour que l'usine de papier journal Domtar poursuive son exploitation, de façon à prévenir les mises à pied? Dans le cas de l'affirmative, quel genre d'aide le gouvernement est-il disposé à accorder?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur le président, le ministre des Finances a déjà annoncé, au cours de son budget, un nombre de mesures, dont certaines sont d'intérêt général, et d'autres, d'intérêt particulier pour l'industrie en question.

La Chambre est actuellement saisie du bill C-262, qui est également susceptible d'aider. La province de Québec a déjà annoncé des réductions sur les droits de coupage du bois, qui seront utiles également. Nous sommes à inventer d'autres possibilités. Un certain nombre de ministres et les membres de cette industrie doivent se rencontrer bientôt.

**L'hon. M. Asselin:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire . . .

**M. l'Orateur:** Je regrette d'interrompre l'honorable député de Charlevoix, mais j'ai l'impression que la question qu'il a posée n'était pas précisément supplémentaire à celle de l'honorable chef de l'opposition. Je crois que l'honorable chef de l'opposition lui-même désire poser une

question supplémentaire. Je reviendrai au député de Charlevoix dans un moment.

\* \* \*

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LE CHÔMAGE—LES DERNIERS CHIFFRES—LA CRÉATION D'EMPLOIS

[Traduction]

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, puis-je revenir à ma question et demander au premier ministre quels résultats il escompte de la rencontre de décembre avec les représentants des provinces au sujet des emplois cet hiver?

**M. l'Orateur:** Le député de York-Sud a la parole.

**L'hon. M. Stanfield:** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Le chef de l'opposition invoque-t-il le Règlement?

**L'hon. M. Stanfield:** Non, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Je me rends compte qu'il a posé la question deux fois et qu'il n'a obtenu aucune réponse. Comme il le sait, le ministre interrogé n'est pas tenu de répondre.

**L'hon. M. Stanfield:** Je n'invoque pas le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne veux pas abuser de votre bon caractère, mais il est d'usage de permettre au chef de l'opposition de poser une ou deux questions complémentaires et j'espère que j'aurai cette occasion.

**M. l'Orateur:** Le chef de l'opposition n'abuse jamais de mon bon caractère, et c'est pourquoi je lui donne encore la parole. Je tiens à lui dire, cependant, qu'il a posé deux fois la même question supplémentaire. Il a le droit d'en poser, mais comme on n'a pas répondu à sa première question supplémentaire et à moins qu'il n'en ait une autre différente, je n'ai pas d'autre choix que de donner la parole à un autre.

**Une voix:** Ne manquez pas d'en poser une bonne cette fois.

**L'hon. M. Stanfield:** J'espère que les députés d'en face ne s'énerveront pas trop. Le premier ministre dirait-il si on a terminé l'étude qu'il a promise il y a près de deux semaines sur les derniers chiffres du chômage publiés par Statistique Canada et pour quand nous devons attendre les mesures de création d'emplois dont il a parlé?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Le chef de l'opposition se rappelle que j'ai parlé d'une étude et d'une analyse du taux de participation des jeunes à la main-d'œuvre. Je suis désolé que le chef de l'opposition ait qualifié mes propos de malhonnêtes. Il devrait comprendre que le taux de participation des jeunes à la main-d'œuvre ne correspond pas au taux d'arrivée des jeunes sur le marché du travail. J'étudiais le taux de participation des personnes en âge de travailler. Encore une fois, je suis certain que le chef de l'opposition regrette d'avoir employé le terme «malhonnête» quand il est évident qu'il ne comprenait pas le problème pour commencer . . .